

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 4(a) de l'ordre du jour

CX/AFRICA 13/20/6 Add.1

Décembre 2012

## PROGRAMME CONJOINT FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DE COORDINATION DE LA FAO ET DE L'OMS POUR L'AFRIQUE

Vingtième session  
Yaoundé (Cameroun), 29 janvier - 1<sup>er</sup> février 2013

### ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE DU COMITÉ DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE (CCAFRICA)

(Observations reçues du Botswana, de la République centrafricaine, du Maroc et du  
Zimbabwe en réponse à la lettre circulaire CL 2012/25-AFRICA)

#### **OBJECTIF 1: Utilisation des moyens de communication électroniques et partage de l'information**

##### **RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Le comité national du Codex de la République centrafricaine ne dispose pas de site web, mais d'une adresse électronique créée en 2009: [codexcentrafrique@gmail.com](mailto:codexcentrafrique@gmail.com). Nous ne consultons pas assez souvent le site web du CCAFRICA. Grâce à Internet, un mécanisme d'échange d'information est en place entre les pays de la région Afrique.

##### **MAROC**

Jusqu'à ce jour, le Maroc ne dispose pas d'un site web national spécifique au Codex. Cependant, au niveau du site web de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires, qui est le point de contact du Codex au Maroc, une rubrique est réservée aux activités du Codex Alimentarius.

Le site web du CCAFRICA reste rarement consulté par les membres du Comité national du Codex.

Les échanges d'information se font principalement par le biais des représentations de la FAO et de l'OMS à Rabat, ainsi qu'à travers l'adresse électronique du point de contact du Codex au Maroc, à savoir: [cnc\\_ma@onssa.gov.ma](mailto:cnc_ma@onssa.gov.ma).

##### **ZIMBABWE**

Le Comité national du Codex du Zimbabwe, également connu comme le Conseil consultatif des normes alimentaires, dispose désormais d'un site web, même si celui-ci est encore en cours de construction. Son adresse est la suivante: <http://www.foodsafetyzim.com>.

Des informations sont progressivement téléchargées sur le site web, y compris les réglementations alimentaires nationales.

Des membres du Comité national et du public ont été prévenus de l'existence du site web du CCAFRICA, et son utilisation individuelle est entièrement libre.

La communication par courrier électronique est parfois utilisée pour signaler des incidents liés à des produits alimentaires au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Le Botswana a notamment fait part de la détection d'aflatoxines dans certains produits contenant du beurre de cacahuète.

S'il est nécessaire d'encourager et de renforcer ces initiatives, nous considérons que les efforts déjà déployés sont louables.

**OBJECTIF 2: Participation active et effective des pays de la région à la Commission du Codex Alimentarius et à ses organes subsidiaires****Participation aux réunions de la Commission du Codex Alimentarius, des différents comités du Codex, y compris aux groupes de travail, et source de financement des frais de participation****BOTSWANA**

Le Botswana a participé aux réunions suivantes:

- CCNFSU 33 (Allemagne, novembre 2011), soutenu par le Projet du Gouvernement du Botswana pour deux délégués et un délégué soutenu par le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA);
- CCFH44 (États-Unis, novembre 2012), soutenu par le Gouvernement du Botswana;
- CCNFSU34 (Allemagne, décembre 2012), soutenu par UA/BIRA et le Gouvernement du Botswana.

**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Depuis la dix-neuvième session du CCAFRICA, le Comité national du Codex de la République centrafricaine a pris part à des réunions de la Commission du Codex et des autres comités d'organes subsidiaires comme le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, le Comité du Codex sur les principes généraux, le Comité du Codex sur les résidus de pesticides, etc. Notre participation à ces réunions est financée par le Fonds fiduciaire. Par ailleurs, bien que notre comité national envisage de prendre part aux travaux des groupes de travail, cela n'a jamais été possible faute de moyens financiers.

**MAROC**

Le Maroc a participé aux sessions suivantes:

Pour l'année 2011:

- Vingt-deuxième session du Comité du Codex sur les graisses et les huiles;
- Trente-deuxième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage;
- Cinquième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments;
- Quarante-troisième session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides;
- Trente et unième session du Comité du Codex sur les poissons et les produits de la pêche;
- Trente-neuvième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires;
- Sixième session du Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient;
- Trente-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius;
- Trente-troisième session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime;
- Quarante-troisième session du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire.

Pour l'année 2012:

- Trente-troisième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage;
- Quarante-quatrième session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires;
- Sixième session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments;
- Quarante-quatrième session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides;
- Vingt-septième session du Comité du Codex sur les principes généraux;
- Quarantième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires;
- Trente-cinquième session de la Commission du Codex Alimentarius.

Pour le financement, tous les membres de la délégation nationale sont pris en charge par le budget de leur structure (Budget de l'État pour les administrations, et pour les professionnels, ce sont les entreprises qui prennent en charge leurs délégués).

**ZIMBABWE**

Participation aux réunions de la Commission du Codex Alimentarius, des différents comités du Codex, y compris aux groupes de travail, et source de financement des frais de participation:

**RÉUNIONS DU CODEX AUXQUELLES LE ZIMBABWE A PARTICIPÉ ET CONTRIBUE FINANCIÈREMENT**

NO.	Réunion	Lieu - Dates	Hôte
1	CAC	Suisse Juillet 2011	Ministère de la santé
2	CCPR	Chine Avril 2011	Ministère de la santé
3	CCMAS	Hongrie Mars 2011	Ministère de la santé
4	CCNFSDU	Chili Novembre 2011	Ministère de la santé

**RÉUNIONS DU CODEX AUXQUELLES LE ZIMBABWE A PARTICIPÉ ET CONTRIBUE FINANCIÈREMENT EN 2012**

NO.	Réunion	Lieu - Dates	Hôte
1	CAC	Suisse Juillet 2012	Ministère de la santé
2	CCPR	Chine Avril 2012	Ministère de la santé
3	CCMAS	Hongrie Mars 2012	Ministère de la santé
4	CCNFSDU	Allemagne Novembre 2012.	Ministère de la santé

**Activités du Codex soutenues par la FAO/OMS au niveau national****RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Malgré plusieurs sollicitations financières formulées par notre Comité national pour la mise en œuvre de différentes activités retenues dans nos programmes annuels d'activités, nous n'avons jamais bénéficié d'un financement de l'OMS ou de la FAO (concernant les activités liées au Codex).

**Programmes de sensibilisation menés au niveau national afin de renforcer la participation des parties prenantes aux activités du Codex****BOTSWANA**

Le Codex est un point permanent de l'ordre du jour des réunions trimestrielles périodiques du Conseil national de contrôle des aliments et du Comité consultatif du Conseil sur la législation alimentaire, qui est également le Comité national du Codex.

**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Plusieurs activités de sensibilisation ont été programmées à l'attention des acteurs de la sécurité sanitaire des aliments (activités liées au Codex) dans le cadre de notre programme annuel d'activités. Les personnes cibles concernées par ces activités de sensibilisation sont, entre autres, les chefs communautaires, les industriels, les producteurs, les associations de consommateurs et les fonctionnaires du secteur public impliqués dans la politique de la sécurité sanitaire des aliments.

**ZIMBABWE**

Expositions dans le cadre de manifestations agricoles

**Programmes sous-régionaux bilatéraux ou multilatéraux développés pour renforcer la participation des parties prenantes aux activités relatives au Codex Alimentarius**

**BOTSWANA**

Membre des experts africains du CCNFSDU, soutenu par UA/BIRA.

A participé à un atelier du Codex au Cameroun en 2011.

A participé à une réunion consultative d'experts en sécurité sanitaire des aliments sur la création d'un organisme chargé de la sécurité sanitaire des aliments pour l'Union africaine (Kigali, octobre 2012). Les activités du Codex devraient également être traitées dans ce cadre. J'ai avancé le projet d'un organisme intercontinental chargé de la sécurité sanitaire des aliments. Ce projet est actuellement mis en œuvre par UA/BIRA.

**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Le comité national du Codex de la République centrafricaine s'engage, aux côtés de certains pays de la sous-région (Cameroun et Gabon), dans un programme de coopération technique avec la FAO dans le cadre du renforcement de la participation du Comité national aux activités du Codex et du renforcement de la politique nationale en matière de sécurité sanitaire des aliments.

Par ailleurs, notre Comité national s'engage, avec les pays cités ci-dessus, dans un programme de renforcement de la législation relative à la sécurité sanitaire des aliments avec un bureau d'études de l'Union Européenne (EAS). Ces deux programmes ne sont pas encore en phase d'exécution.

**ZIMBABWE**

Réunions d'experts organisées par UA-BIRA pour fournir des avis sur les questions devant être examinées dans le cadre de réunions stratégiques du Codex.

UA-BIRA fournit des retours pour orienter nos débats au niveau des Comités nationaux du Codex.

UA-BIRA organise des réunions de points de contact nationaux pour permettre aux experts africains d'exprimer leurs points de vue. Nous avons trouvé cet exercice fort utile.

**Autres activités relatives au Codex****BOTSWANA**

Les documents du Codex sont diffusés par voie électronique auprès des principales parties prenantes.

**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Des activités de sensibilisation ont été organisées au niveau national à l'intention des ministères impliqués dans le processus du Codex (sécurité sanitaire des aliments) et de certains acteurs du secteur privé par voie de prospectus et d'affiches. Ces documents et kits d'information ont été demandés par le Comité national du Codex et fournis par la Commission du Codex à Rome.

**MAROC**

Tenue de la dix-neuvième session du Comité national du Codex, le 6 octobre 2012.

Projet FAO TCP/CVI/3301: Organisation, par le Service de normalisation de l'ONSSA, d'un voyage d'étude de deux techniciens du Cap-Vert dans l'objectif de s'enquérir de l'expérience marocaine en matière d'organisation et de coordination des travaux du Codex Alimentarius. Cette délégation est intéressée par toutes les questions qui se rapportent à la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, aux procédures de contrôle, ainsi qu'à l'utilisation des normes nationales et des normes du Codex (du 6 au août 2012).

**OBJECTIF 3: Renforcement des capacités des Comités nationaux et des points de contact du Codex****BOTSWANA**

Composition du Comité national du Codex – représentants de ministères pertinents, y compris le Ministère de la santé, le Ministère de l'agriculture, le Ministère du commerce et de l'industrie, le Ministère de la défense, le Ministère de l'éducation, le Ministère des autorités locales, les instituts de recherche alimentaire, l'organisme chargé des normes nationales, les organisations de consommateurs et les industriels.

**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Le Comité national a été officialisé en 2011 par la signature de l'Arrêté interministériel portant création d'un

Comité national du Codex en République centrafricaine. Ce cadre juridique représente l'outil indispensable pour la relance des activités nationales dans le cadre du Codex. Faute de moyens financiers, seules les activités énumérées ci-dessus ont été menées au niveau national, malgré la programmation de plusieurs activités.

### **MAROC**

Participation du Service de la normalisation au « Mentoring program » organisé par le Département de l'agriculture des États-Unis à Washington au profit des responsables du point de contact du Codex et du Secrétariat du Comité national du Codex de huit pays africains dont le Maroc (du 21 au 25 mai 2012).

### **ZIMBABWE**

Notre Conseil consultatif sur les normes alimentaires est prévu par la Loi sur les aliments et les normes alimentaires, ce qui signifie que nous sommes en mesure de demander un financement au Trésor public. Ces deux dernières années, des fonds nous ont été attribués en qualité d'institut pour la première fois. Bien que cela suffise seulement à financer un nombre réduit de sièges et de cotisations, nous considérons qu'il s'agit d'un pas fait dans la bonne direction par notre gouvernement.

Nous espérons obtenir davantage de fonds à l'avenir.

### **OBJECTIF 4: Capacités techniques et scientifiques existantes et expériences des pays**

#### **RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Plusieurs experts scientifiques sont impliqués dans les activités du Codex au niveau national (participation aux réunions du Codex) et ne sont pas formés spécifiquement dans le cadre du Codex. Beaucoup d'autres scientifiques ont été repérés, mais leur liste n'a pas encore été envoyée au secrétariat du CCAFRICA en vue de son insertion dans la base de données du Comité.

#### **ZIMBABWE**

Un expert du Zimbabwe a été invité par UA-BIRA à participer aux délibérations sur les questions à l'ordre du jour du prochain CCNFSDU organisé en Allemagne.

Nous avons soumis une liste d'experts au CCAFRICA à des fins d'examen. Jusqu'à ce jour, aucun expert du Zimbabwe n'a apporté de contribution au niveau du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires ou de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides.